

Compte rendu Conseil d'école du 23 mars 2018

École Élémentaire Mondétour

CR rédigé par les Représentants de Parents d'Elèves (RPE) FCPE

Présents :

- Enseignant.e.s : M. Farré (CM2 et direction), Mme Jaquet (CE1), Mme Dewez (CE1-CE2), Mme Peronnet (CP), Mme Maufay (CM1), Mme Gonnet (CE2-CM1), Mme Simonian (CP), Mme Xerri (CE2), Mme Levrault (RASED), Mme Conrard (CM2), Mme Boon-Arlaud (CM2 de M. Farré et CE1-CE2 de Mme Dewez), Mme Lecomte (CE2-CM1 de Mme Gonnet), Mme Raffray (CP-CE1)
- Représentant Mairie : M. Missenard (Maire adjoint aux affaires scolaires)
- Représentant.e.s des Parents d'élèves : Dea, Marjorie, Vincent, Emmanuelle, Marilyn, Amine, Christèle, Soizic, Caroline, Dhouha

Jours fériés :

Ponts du 8 mai et du 10 mai : l'école sera bien ouverte les lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11 mai. L'accueil périscolaire et la cantine seront assurés également.

Lundi 21 mai (Pentecôte) : pas d'école, pas de cantine ni d'accueil périscolaire. Les RPE demandent que la mairie communique le plus en amont possible auprès des parents. M. Missenard pense que l'info sera mise sur le site de la mairie.

Information sur les conditions météorologiques :

Les parents ont apprécié les efforts qui ont été faits par les professeurs, par les coordinateurs périscolaires et par la mairie pour informer les parents (mailing pour certaines classes, affichages autour de l'école, appel des parents...), mais la communication aux parents n'a pas toujours été très homogène et pourrait être améliorée. En cas de message urgent à faire passer, serait-il possible de généraliser l'utilisation de mailing pour chaque classe à l'image de ce qui peut être fait au collège ou ce qui a été mis en place en maternelle ? Les enseignants pourraient-ils avoir recours de manière plus systématique à la communication par mail ? Pour le périscolaire, la mairie pourrait-elle envisager de faire également des mailings (via le portail famille par exemple) ou des SMS groupés ?

Il faut une autorisation de la CNIL et l'accord des parents pour pouvoir utiliser l'alias des adresses mails des parents d'élèves. La mairie est équipée pour trier et diffuser l'information, elle va étudier la question. Pour l'école, ce serait un gros travail et il n'y a pas de secrétariat.

Travaux

Problèmes de rats dans la cantine :

Une nouvelle société ELIS a été missionnée pour traiter ce problème. Une campagne de dératisation sera de nouveau réalisée sur la première quinzaine d'avril. Une seconde en septembre. (NB : La prolifération des rats n'est pas localisée à la cantine de l'école mais est constatée par la Mairie dans plusieurs quartiers. La mairie suit de près ce problème).

Installation d'un système d'ouverture à distance au niveau de la grille d'école en élémentaire :

Grille d'entrée cour école élémentaire : en dehors des heures d'ouverture, le portail est fermé à clef. S'il y a des retardataires ou si des parents ont besoin de venir chercher leurs enfants en journée, il y a une sonnette et un interphone qui sonne dans la classe de M. Farré / Mme

Boon-Arlaud (CM2). Comment sont gérées ses ouvertures ? À quelle fréquence ? Y a-t-il beaucoup d'enfants qui arrivent en retard ? L'installation d'un visiophone est-elle envisageable ?

L'installation d'un visiophone et d'une ouverture à distance est moins sécurisante. On pourrait revenir au précédent système qui laissait la grille ouverte. Impossible avec Vigipirate. A l'école du Centre, le règlement intérieur interdit l'ouverture du portail entre les récréations. Si l'on garde le système actuel (portail fermé à clef) mais avec un visiophone en plus, cela permettrait de vérifier visuellement qui est au portail avant d'aller ouvrir. Après un débat au sein du conseil pour envisager toutes les solutions, D. Missenard va demander une étude chiffrée pour l'installation d'un visiophone dont le coût ne serait pas très élevé (solution minimisant les contraintes).

Changement du grillage :

- Le grillage côté parking pharmacie est régulièrement abîmé. Pourrait-il être renforcé ?

M. Apparicio a déjà prévu de renforcer le grillage.

Terrain d'évolution :

Budgété en 2018. Les travaux interviendront au plus tard en 2019, mais pourraient commencer en 2018. Les travaux seront réalisés selon les plans mis au point il y a plusieurs années conjointement avec les enseignants et les RPE. Les RPE et les enseignants (qui ne sont plus forcément les mêmes depuis que les plans ont été faits) demandent à M. Missenard de faire une présentation détaillée de ce qui va être fait au prochain CE.

Pour ce qui est du gymnase, il va être réhabilité mais pas refait. En attendant, Mme Simonian demande l'utilisation des terrains couverts de tennis. M. Missenard ne peut pas répondre, il faudrait se rapprocher de Mme Delamoye (Adjointe au Maire, Périscolaire et Sport). L'utilisation du gymnase devient problématique en raison des contraintes très strictes sur la propreté des chaussures, difficilement gérable sur les activités sportives sur le temps du midi en particulier. L'utilisation de la salle polyvalente de la Cyprenne pour le cours de musique devient également compliquée (l'aspirateur est passé systématiquement pendant les cours...). Les enseignants demandent s'il est possible d'assouplir un peu les règles.

Les enseignants signalent que la traversée pour aller à la salle polyvalente de la Cyprenne est dangereuse : il y a 2 feus successifs à passer (rue de Montlhéry puis rue accès parking Grand Frais) avec très peu de place sur le trottoir entre les deux. M. Missenard nous informe que des travaux conséquents vont avoir lieu en 2019 au niveau du ring des Ulis et du carrefour de Mondétour. Une réflexion est en train d'être menée par la mairie pour reconfigurer tout cet espace urbain et revoir la sécurisation des piétons. En attendant, il y a une autre possibilité, en traversant un peu plus bas au niveau de la rue des 3 Fermes. Il n'y a pas de feu pour traverser mais un passage piétons et des barrières au niveau du trottoir.

Abribus endommagé :

La question est posée sur l'utilité de cet abribus. Sa réfection est de l'ordre de 10 000 euros. Proposition à faire en conseil de quartier.

Discussion sur les rythmes scolaires

En préambule, M. Farré, distribue à chacun un petit dossier récapitulatif sur les rythmes scolaires et fait quelques rappels du contexte lors de la mise en place de la réforme en 2013 :

- Constat : temps d'enseignement très concentré sur peu de jours par rapport à d'autres pays européens, semaine courte de 4 jours par semaine contre 5, voir 6, dans d'autres pays européens, volume horaire annuel plus important que dans d'autres pays d'Europe.
- Objectif pédagogique de la réforme, avec une meilleure répartition des heures d'enseignement dans le primaire plus respectueux des rythmes naturels d'apprentissage
- Réforme qui doit tenir compte d'un cadre national imposé (24h par semaine sur 36 semaines avec 9 ½ journées par semaine avec le mercredi matin, journée max. de 5h30, ½ journée max. de 3h30, pause méridienne min. de 1h30 ...etc.)
- APC (Activité Pédagogiques Complémentaires) en plus des 24h hebdomadaires pour un plus grand nombre d'élèves, champ d'activité élargi.
- Possibilité pour les communes de faire des dérogations à la condition de présenter un projet.

A l'époque de la mise en place des nouveaux rythmes, les enseignants souhaitaient :

- un rallongement des matinées
- une pause méridienne non-rallongée
- finir des journées tôt.

Ces souhaits avaient été pris en compte et intégrés dans le projet réalisé par les Représentants de Parents d'Elèves en 2013 qui a servi de bases à de nombreuses réunions pour la mise en place finale du projet de la mairie.

La mairie va organiser une large concertation de tous les acteurs. Le protocole de concertation va commencer par une conférence de Claire Leconte, chronobiologiste, spécialiste du problème. Cette conférence aura lieu le mardi 10 avril à 19h00 à l'Auditorium Jacques Tati et est ouverte à tous les parents.

Un comité de pilotage (constitué des RPE, enseignants, équipe d'animation...) va être mis en place par la mairie de manière à construire un questionnaire en ligne, ouvert, permettant d'avoir le sentiment de tous les acteurs. Le sondage sera mis en ligne cet été (juin / juillet). La mairie va se faire également épaulée par un expert.

Le comité de pilotage se réunira courant septembre avec une prise de décision en automne pour avoir le temps de mettre en place les aménagements pour la rentrée 2019 (la mairie précise que si jamais le retour aux 4 jours se fait, de nombreux licenciements devront être réalisés parmi le personnel périscolaire, même parmi ceux qui sont en CDI.).

Toutes les options sont possibles, notamment des horaires distincts entre maternelle et élémentaire, le samedi matin... Les RPE demandent à ce que Mme Leconte donne son avis sur la mise en place de la réforme à Orsay et qu'elle se penche spécifiquement sur le cas de notre ville.

Sur la question des 4 jours vs 4,5 jours, pas de consensus parmi les RPE, parmi les enseignants non plus.

Les enseignants s'accordent sur le fait que les séances de la piscine, qui ont lieu actuellement le matin pour des questions d'organisation par rapport au car, devraient se tenir l'après-midi, quitte à avoir un car en plus (coût supplémentaire). Certains enseignants avaient pensé à une organisation avec un après-midi par semaine un peu plus long pour pouvoir y faire entrer le créneau piscine. Autre point soulevé par les enseignants : il faudrait également des effectifs allégés. 30 élèves par classe, c'est trop pour travailler dans de bonnes conditions. Certains

enseignants relèvent aussi que les enfants sont de plus en plus fatigués (surtout les plus petits), et d'autres sont « hyperactifs ». L'effet opposé est également mentionné. En 2013, certains enseignants mentionnaient qu'avant la réforme, l'heure de cours après la récréation de l'après-midi n'était pas profitable pour les enfants en termes d'apprentissage.

La réforme ne tient pas compte selon eux des effectifs surchargés et du nombre d'enfants avec des TDAH (Trouble Dysfonctionnel de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) ou des DYS (dyslexie, dyspraxie ...), ni du rythme de vie des familles (deux parents qui travaillent plus ou moins loin, etc.)

La multiplicité des intervenants entre le temps scolaire et le périscolaire et le fait que tout se passe au même endroit rajoute à la confusion, surtout pour les plus petits. A noter cependant que sur Mondétour, des efforts ont été fait pour harmoniser les règles entre le temps d'école et le temps périscolaire (la coordinatrice périscolaire Nadège Lepert très investie, très bonne communication avec les enseignants).

Les temps de vie collective sont peut-être trop nombreux au quotidien toujours selon les enseignants. Très peu d'enfants profitent de la sortie à 15h30. Après l'école, pour ceux qui restent, il faudrait développer des lieux de temps libre (lecture, jeux) mais au calme, en petit comité (mais il faut dans ce cas des locaux et un encadrement suffisant).

Les retours ne sont pas très positifs concernant l'étude sur le second créneau (17h-18h). Se repose la question des devoirs à la maison (question posée par les enseignants), peut-être en trop grand nombre.

Se pose aussi la question du « national » : mettre en place différents rythmes selon les communes complique encore les choses (organisations des activités associatives notamment). Des activités extrascolaires qui se faisaient avant le mercredi matin sont reportées le soir, ce qui rallonge encore les journées des enfants.

L'école du samedi matin est évoquée. Cette organisation semble peu compatible avec les situations où les parents sont séparés et habitent loin (WE trop raccourci).

La question des congés est également évoquée. L'alternance 7 semaines de cours / 2 semaines de congés semble être un bon rythme. La question est également posée des 2 mois de coupure en été : cette coupure n'est pas trop longue ? Ou au contraire, est-elle nécessaire ?

Pour rappel, la position des RPE sur les rythmes scolaires est la suivante :

« Les RPE s'accordent pour que de la pédagogie soit faite auprès des parents, pour que ce soit la solution la plus favorable à l'apprentissage et au rythme des enfants qui soit prise. Les RPE sont satisfaits que la concertation soit menée dans la durée et que les décisions ne soient pas prises dans la précipitation comme dans certaines communes alentour. »

M. Farré reprend les questions qui peuvent se poser pour structurer le débat sur les rythmes scolaires (document éducation nationale) :

*** Est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ?**

- L'organisation générale actuelle favorise-t-elle de façon optimale les apprentissages ?
- L'organisation est-elle adaptée au monde d'aujourd'hui ?

Les organisations expérimentées et/ou déjà pratiquées en France et à l'étranger offrent-elles des pistes intéressantes, lesquelles ?

*** Quelles sont les priorités à prendre en compte ?**

- Rythmes biologique de l'enfant (sommeil, variations quotidiennes, variations annuelles, âge de l'enfant)
- Contenus d'enseignement (programmes, disciplines, devoirs ...)
- Organisation de l'enseignement (journée / temps semaine / trimestre / année)
- Journée de la famille (travail des parents, temps de transport, situation familiale ...)
- Vie sociale et économique (habitudes culturelles, loisirs, vacances, tourisme)

Questions diverses école :

Intégration au collège : Vendredi 30 mars, accueil des parents par Mme Roy, la Principale du collège A. Fleming. Les enfants iront visiter le collège un peu plus tard dans l'année. Les classes de l'an prochain seront réalisées avec Mme Petit (Conseillère principale d'Education) et Mme Roy, et avec les enseignants de CM2. Possibilité pour les parents de faire une lettre pour que des enfants soient dans la même classe.

Sorties : De nombreuses sorties ont été faites et sont prévues : théâtres, cinéma... intervention de conteur. M. Farré transmettra un document récapitulatif des différentes sorties culturelles de l'année.

Projets :

Projets musique, projets sport, projets autour des échecs (pour toutes les classes).

Il y aura un cross le 28 mai. Tournoi foot, tournoi rugby entre les différentes écoles (CM1/CM2).

Cycle escalade, cycle VTT avec sortie à l'accrobranche (probablement le 11 juin).

Les CRS de la sécurité routière sont intervenus au sein de l'école.

Fête de fin d'année :

Samedi 30 juin. Se pose la question du filtrage. Les stands (tenus par les parents) seraient grosso-modo les mêmes (dont poney avec le Poney Club des Ulis, frites avec les Amis de Mondétour, tombola).

La question du matériel est à voir. Si besoin de lots pour la tombola, M. Farré pourra faire une lettre. A priori, le groupe de musique de l'année dernière reviendra. Les enseignants pourraient présenter les danses folkloriques des enfants lors de la fête. Mme Jaquet se renseigne pour savoir si le groupe qui fait les danses folkloriques serait dispo à cette date.

Une convention pour l'organisation de la fête sera signée entre la Mairie et la FCPE.